



# ALPINE SELECT

## Offre publique d'acquisition

de

### Alpine Select SA, Zoug, Suisse

portant sur toutes les

### actions au porteur d'Absolute Invest SA, Zoug, Suisse

d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, en mains du public

---

## Ajustement du 21 octobre 2013 relatif au prospectus d'offre: annonce d'ajustement du prix offert

Alpine Select SA, Zoug, Suisse ("**ALPN**"), a publié le 11 octobre 2013 le prospectus d'offre publique d'acquisition portant sur toutes les actions au porteur d'Absolute Invest SA, Zoug, Suisse ("**ABSI**"), d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune ("**Action ABSI**") en mains du public (ladite offre publique d'acquisition désignée, ci-après, "**Offre**" et ledit prospectus désigné, ci-après, "**Prospectus d'offre**").

### Ajustement du prix offert

*Sous réserve de l'ajustement, respectivement la réduction du prix offert suite à la survenance d'événements dilutifs, ALPN offre dans le cadre de l'Offre USD 28.50 nets par Action ABSI (cf. chapitre A.3. du Prospectus d'offre).*

ABSI a – comme indiqué dans le Prospectus d'offre – tenu une assemblée générale extraordinaire ("**AGE**") le 21 octobre 2013. Initialement – à savoir dans la convocation à l'AGE – le conseil d'administration d'ABSI proposait la distribution d'un dividende d'un montant de USD 9.50 par Action ABSI (cf. à ce sujet les explications au chapitre A.3. du Prospectus d'offre). Le conseil d'administration a modifié sa proposition lors de l'AGE et a proposé la distribution d'un dividende d'un montant de USD 8.75. Les actionnaires ont approuvé cette proposition – à savoir la distribution d'un dividende d'un montant de USD 8.75 par Action ABSI.

Ladite distribution de dividende (USD 8.75 par Action ABSI) est considérée comme un événement dilutif (cf. à ce sujet chapitre A.3. du Prospectus d'offre). Le prix offert dans le Prospectus d'offre de USD 28.50 est donc ajusté, respectivement réduit d'un montant de USD 8.75 à raison de cet événement dilutif affectant l'Action ABSI et se monte désormais à

**USD 19.75** nets par Action ABSI.

Ce prix offert ajusté vaut dès le 23 octobre 2013, date ex-dividende prévue.

### **Renvoi au Prospectus d'offre du 11 octobre 2013**

La présente annonce d'ajustement du prix offert, respectivement le présent ajustement du Prospectus d'offre fait partie intégrante du Prospectus d'offre du 11 octobre 2013. Sous réserve de l'ajustement du prix offert, l'Offre reste soumise aux modalités et conditions définies dans le Prospectus d'offre.

### **Publication de l'ajustement du Prospectus d'offre**

Le présent ajustement du Prospectus d'offre a été publié dans les médias électroniques, en allemand et en français, le 21 octobre 2013.

Le Prospectus d'offre ajusté peut être obtenu rapidement et sans frais, en allemand et en français, auprès de Neue Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zurich, tél.: +41 (0)44 204 56 19, fax: +41 (0)44 204 57 77, e-mail: prospectus@neuehelvetischebank.ch. Le Prospectus d'offre ajusté peut, en outre, être consulté sur [http://www.alpine-select.ch/public\\_tender\\_offer](http://www.alpine-select.ch/public_tender_offer).

### **Droit applicable et for**

Le présent ajustement du prix offert, respectivement l'Offre et tous les droits et obligations réciproques en découlant sont soumis au droit matériel suisse. Le for exclusif est à Zoug, Suisse.

### **RESTRICTIONS À L'OFFRE**

L'Offre décrite dans le présent document d'offre n'est faite ni directement ni indirectement dans un Etat ou dans une juridiction dans lequel/laquelle une telle Offre serait illicite ou enfreindrait de toute autre manière une loi ou réglementation applicable, ou qui exigerait de la part d'Alpine Select SA, Zoug, Suisse, une modification des termes ou conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit, l'introduction d'une requête supplémentaire ou des démarches additionnelles auprès d'autorités étatiques, régulatrices ou judiciaires. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels Etats ou juridictions. Les documents relatifs à l'Offre ne doivent être ni distribués ni envoyés dans de tels Etats ou juridictions. Ces documents ne doivent pas être utilisés pour solliciter l'acqui-

sition de titres de participation d'Absolute Invest SA, Zoug, Suisse, par des personnes dans de tels Etats ou juridictions.

### OFFER RESTRICTIONS

The public tender offer ("**the Offer**") described in this offer document is not being and will not be made, directly or indirectly, in any country or jurisdiction in which such Offer would be considered unlawful or otherwise violate any applicable laws or regulations, or which would require Alpine Select Ltd., Zug, Switzerland, to change or amend the terms or conditions of the Offer in any way, to make any additional filing with any governmental, regulatory or other authority or take any additional action in relation to the Offer. It is not intended to extend the Offer to any such country or jurisdiction. Documents relating to the Offer must neither be distributed in any such country or jurisdiction nor be sent into such country or jurisdiction. Such documents must not be used for the purpose of soliciting the purchase of any securities of Absolute Invest Ltd., Zug, Switzerland, by anyone in any such country or jurisdiction.

---

#### Action au porteur d'Absolute Invest SA

Numéro de valeur	ISIN	Symbole de valeur
4292743	CH0042927431	ABSI

---

Conseil financier et banque mandatée:

Zoug, le 21 octobre 2013

